

# LA BIOPRÉDATION

AU SERVICE DE VOTRE ENVIRONNEMENT



## PROTECTION DES CULTURES



RÉGULATION > PRÉVENTION > ASSAINISSEMENT > SENSIBILISATION



## LA PROTECTION DES CULTURES

Tous nos intervenants sont des professionnels et sont autorisés à intervenir dans tout type d'environnement



La lutte contre les oiseaux comprend un ensemble de techniques et de méthodes utilisées pour éliminer des oiseaux ravageurs ou nuisibles, ou pour les dissuader de se poser, de se percher ou de se nicher, aussi bien en milieu urbain qu'en milieu agricole.

La lutte contre les oiseaux est importante d'une part sur le plan sanitaire, parce que les oiseaux sont souvent porteurs de germes et peuvent transmettre, notamment par leurs excréments, des maladies telles que l'histoplasmose, la cryptococcose et la psittacose, et d'autre part parce qu'ils peuvent causer des dégâts aux cultures, notamment les vergers, ou aux denrées entreposées. Les fientes d'oiseaux peuvent également causer des dommages aux équipements privés et publics

Les méthodes de lutte contre les oiseaux sont très variées et comprennent entre autres la dissuasion physique, la dissuasion visuelle, des dispositifs d'effarouchement sonores, l'utilisation d'oiseaux de proie, l'emploi de substances chimiques, de produits contraceptifs et de barrières actives. Les oiseaux s'adaptent en général rapidement aux dispositifs de lutte les plus statiques parce qu'ils constituent de fausses menaces. Les dispositifs de lutte anti-aviaire qui sont les plus efficaces consistent soit à bloquer physiquement les oiseaux, soit à modifier activement leur comportement au moyen de chocs doux et inoffensifs.

Les oiseaux provoquent des dégâts sur tous types de cultures : maïs, tournesol, pois etc... mais aussi dans les vergers ou dans les vignes. Des espèces telles que le corbeau freux, la corneille noire, le pigeon ou encore l'étourneau sansonnet, peuvent causer des dégâts sur plus de la moitié d'une parcelle, voire sa totalité.

Ces déprédations conduisent parfois à des ressemis, lorsque cela est possible, et représentent dans tous les cas des pertes importantes en termes d'argent, de temps et d'énergie. Sans compter que ces ressemis peuvent eux aussi être victimes d'attaques.

Les professionnels du milieu agricole ont pu remarquer une pression croissante de ce problème aviaire lors 10 dernières années. En effet, les populations de pigeons ramiers et de choucas des tours augmentent et les dégâts qu'ils causent également.

Pour contrer cette menace, il est important de varier les dispositifs mis en place.

### RÉGLEMENTATION

Toutes ces actions sont soumises à une réglementation spécifique indispensable au respect de la législation en vigueur.

En fonction des mesures mises en place, des demandes spécifiques doivent être demandées à la Direction Départemental des Territoires.

Nos services vous accompagnent dans ces demandes d'autorisation, une autorisation manuscrite par le propriétaire est également demandée.

Le délai est généralement de 15 jours pour recevoir les documents signés par les services de la préfecture.



## LES ESPÈCES D'OISEAUX TRAITÉES

### 1 / LES CORVIDÉS

#### **Les becs droits** - corbeaux, corneilles, pies

Les oiseaux de la famille des corvidés, tels que le corbeau freux et la corneille, sont dotés d'une intelligence très développée.

Ce qui les rend difficiles à effaroucher durablement : en effet, ils s'habituent très vite aux répulsifs classiques. Responsables de beaucoup de nuisances, au moment de la levée des semis notamment, il est nécessaire de les tenir éloignés de vos cultures.

#### **Le choucas des tours :**

Il dispose cependant du statut d'espèce protégée et sa réglementation est donc très réglementée.

Pour lutter efficacement contre cet oiseau qui cause des dégâts sur les cultures maraîchères aussi bien que sur les édifices publics ou privés, le répulsif sonore AviTrac® se révèle indispensable. Il émet entre autres des cris du prédateur naturel du choucas des tours, l'autour des palombes. Il effraie ainsi durablement cette espèce protégée mais néanmoins indésirable.





## LES ESPÈCES D'OISEAUX TRAITÉES

### 2 / LES COLUMBIDÉS - Pigeons, tourterelles, ...

Les columbidés et plus particulièrement les pigeons ramiers sont malheureusement bien connus des agriculteurs. Ils viennent en second dans le classement des espèces causant le plus de dégâts sur les cultures (les corvidés remportent la palme !). De nombreux agriculteurs auront essayé des systèmes d'effarouchement divers et variés, sans grand résultat.



En effet, ces oiseaux sont peu sensibles aux effaroucheurs classiques. Pour la protection des bâtiments, il est recommandé de créer une barrière physique contre les oiseaux : picots anti-pigeons (attention à bien couvrir la zone et à ne pas laisser de place pour l'arrivée des oiseaux), les coupelles prêtes à l'emploi de Bird Gel AgriProTech. Ces dernières diffusent une forte odeur qui éloigne les oiseaux (effet de 2 ans minimum) ou encore le système breveté de pic rotatif AgriProTech (protège un diamètre de 1.25m) qui empêche les oiseaux de se poser.

Les déprédations des pigeons et autres tourterelles peuvent être évitées en combinant plusieurs solutions d'effarouchement. L'effaroucheur sonore AviTrac® permet de créer un environnement acoustique stressant pour les oiseaux, les forçant à quitter la zone ainsi protégée.

Les cerfs-volants effaroucheurs, en reproduisant le vol d'un rapace, effrayent ce type d'oiseau. Sous réserve de les déplacer régulièrement, ils garantissent une protection efficace des cultures.





### 3 / LES STURNIDÉS - *Étourneaux sansonnets*

Cet oiseau, tout à fait sympathique lorsqu'il se déplace en solitaire, l'est beaucoup moins lorsqu'il sort en bande (jusqu'à un million d'individus réunis !). Les déprédations d'étourneaux sont impressionnantes par leur gravité et par la rapidité à laquelle elles sont infligées. Les différents modèles d'effaroucheurs sonores AviTrac® possèdent dans leur carte de sons des cris de détresse d'étourneaux choisis spécialement pour cet usage. De plus, la diversité des sons disponibles réduit l'effet d'accoutumance des volatiles.



Pour protéger des endroits où les oiseaux viennent pour se nourrir (silos, bâtiments d'élevage ...), la pression est souvent tellement importante qu'il est indispensable de coupler plusieurs méthodes d'effarouchement. Les bandes d'étourneaux peuvent dévorer jusqu'à 1/4 d'un tas d'ensilage en quelques heures. Vous pouvez créer une barrière physique avec un filet de protection et ainsi les empêcher d'accéder à la nourriture.

Le plus simple pour lutter contre les étourneaux, c'est d'éviter qu'ils n'élisent domicile près de vos parcelles ou bâtiments. A titre préventif, le ruban effaroucheur AgriProTech, disposé en "rideau" devant une entrée de hangar, simulera un mouvement tout en émettant un son métallique, propice à faire fuir toutes les espèces d'oiseaux.

Les étourneaux craignant les rapaces tels que les éperviers ou les faucons, il est judicieux d'installer des cerfs-volants effaroucheurs au-dessus de vos parcelles les plus vulnérables. Pour déloger une bande d'étourneaux de leur "dortoir", l'émission de cris de détresse conjuguée à celle de cris de prédateurs, pendant 2 ou 3 jours, selon l'implantation, est une solution performante. Vous pouvez nous consulter pour en savoir plus sur les méthodes à appliquer pour l'effarouchement des dortoirs d'étourneaux.

Fauconnerie Team combine toutes ces actions vous garantissant un prélèvement de semis légers.





# MÉTHODOLOGIE

Nos différentes actions d'effarouchement sont combinées et inscrites dans un **climat anxiogène constant pendant les 3 semaines suivant le jour du semis.**

Nous employons **4 types d'actions** :

## 1 / EFFAROUCHEMENT SONORE ET VISUEL

Nous utilisons 3 types d'effaroucheurs :

- sonores
- visuels
- lumineux

Lors de nos interventions nous mettons à disposition l'ensemble de moyens techniques et technologiques, qui sont autonomes (batterie, énergie solaire, énergie éolienne).

Nos systèmes sont brevetés et leur efficacité est démontrée par nos fournisseurs.

Ces solutions viennent s'associer à nos différentes méthodes, accentuant ainsi le climat anxiogène.



Système BirdTrac®



Kit de 3 turbines d'effarouchement



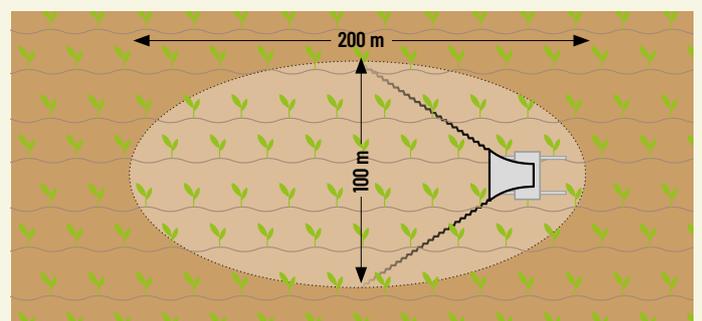
Système Agrilaser®

## LE SYSTÈME AviTrac®

Le système de fonctionnement de l'effaroucheur électronique AviTrac®, dont la technologie est brevetée, utilise de manière innovante un mélange de cris de détresse (naturels et synthétiques) et de cris de prédateurs. Il réduit au minimum l'effet d'accoutumance des oiseaux.

Afin de réduire encore l'effet d'accoutumance des oiseaux, il est important d'utiliser d'autres systèmes d'effarouchement tels que les cerfs-volants, les ballons ou encore les rubans effaroucheurs.

Nous conseillons aussi l'utilisation de l'option ManTrac, qui, couplée avec les émissions sonores de l'effaroucheur AviTrac®, renforce l'effet répulsif. Il donne une dimension visuelle aux signaux d'effarouchement et ajoute à l'effet de surprise.





## 2 / RÉGULATION PAR LA FAUCONNERIE

Nous mettons en place une perturbation intentionnelle permanente.

Les passages sont effectués de façon irrégulière afin de faire croire à la colonie envahissante une présence constante des prédateurs naturels.

Afin de pouvoir prélever un maximum d'individus, nous demandons une autorisation spécifique de lâcher du véhicule.

Cette pratique est un réel avantage, les corvidés vont assimiler le véhicule à un danger et va ainsi pouvoir accentuer l'effarouchement de la colonie.

Les espèces de rapaces utilisées sont des oiseaux de bas vol type Buse de Harris et des oiseaux de haut vol type faucons afin de remplir l'espace au maximum.

L'action de fauconnerie est complétée par les actions d'effarouchements techniques et technologiques.





## MÉTHODOLOGIE

### 3 / RÉGULATION PAR LE TIR

La première étape importante pour la protection de culture concernant les becs droits est le repérage et l'agriculteur fournit une aide précieuse car il est le mieux placé pour voir ce qu'il se passe dans ces parcelles.

Il s'agit de déterminer quel type d'oiseau vient causer des dégâts, le corbeau freux et la corneille noire n'ont pas tout à fait la même méthode d'alimentation.

Cela permet également d'identifier les couloirs empruntés par les oiseaux pour se rendre de la corbeautière (lieu de dortoir) jusqu'au lieu d'alimentation.

La seconde étape consiste à être présent lors du ou des semis pour effectuer des tirs d'effarouchement pour commencer à mettre un climat anxiogène pour les becs droits.

La troisième étape consiste à la régulation des populations.

Cela consiste à mettre en place un affût sur les couloirs d'alimentation pour intercepter les oiseaux grâce à un attelage de forme dans un champ ou dans une pâture.

Pour ce faire, nous installons un ou plusieurs affût fixe pour la période de régulation ou amovible à l'aide de filet de camouflage. Ensuite, nous disposons un certain nombre de formes (imitation de corbeau en plastique floquée très réaliste), ainsi que de dispositif permettant de donner un peu de mouvement à l'attelage.

Cette phase d'installation se fait de nuit pour que les becs droits ne voient pas de silhouette humaine au milieu des formes, ce qui les rendraient très méfiants.

En complément de ces formes, nous utilisons aussi des appeaux (petit sifflet qui imite le bruit du corbeau ou de la corneille).

Selon la population d'oiseaux, cette méthode permet de réguler jusqu'à une centaine d'individus par intervention.



### 4 / PRÉDATION NATURELLE

A l'issue de nos interventions, outre les conseils d'élagage des zones de nidification pour les corvidés et la pose de solution anti-intrusion (filets, pics à oiseaux, système électro répulsif), nous vous proposerons de devenir acteurs du changement par le biais de la Bioprédation.

Ceci en quelques étapes :

- **Etude de l'Ecosystème alentour et de la faisabilité du projet**

Notre équipe interviendra de nouveau pour estimer la présence de faucons crécerelles et de chouettes effraies pour la future nidification de sorte qu'une population durable s'installe.

- **Installation des nichoirs**

Nous étudierons les systèmes de fixations adéquates en fonction de vos structures. Pour la pose, nous utiliserons soit des nacelles ou alors nous interviendrons avec nos cordistes si la conformité des lieux nous l'impose.

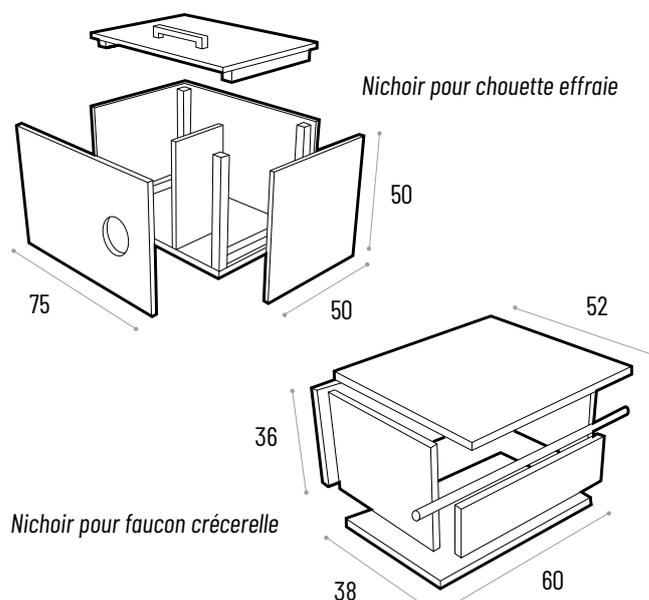
- **Inspection régulière des nids**

Contrôle de l'occupation des nids deux fois par an.

Nettoyage du fond des nichoirs et de leurs abords.

Suivi de la reproduction : baguage des individus en association avec le Musée d'Histoire Naturelle et l'association "La Choue".

Pose de caméra d'observation de la vie à l'intérieur du nid (en option).



Le bois utilisé est du pin douglas réputé imputrescible, son épaisseur est de 2 cm.



## LE PERCHOIR, UNE SOLUTION ADAPTÉE AU SECTEUR AGRICOLE



### • Un aménagement simple mais redoutable d'efficacité

Cet aménagement permet d'accroître la lutte biologique contre les campagnols. En effet, les perchoirs permettent aux rapaces, diurnes et nocturnes, de trouver des postes de chasse à l'affût, de se sentir en sécurité grâce à la hauteur, de se reposer en plaine et donc de chasser sur une zone plus étendue. Il permet également de favoriser le maintien des prédateurs sur le territoire.

Les rapaces ne sont pas exigeants, surtout en plaine où il y a peu de supports en hauteur. C'est pourquoi on les voit souvent sur les panneaux de signalisation au bord des routes. Plus le perchoir sera haut, plus il sera exploité car il procurera un sentiment de sécurité à l'oiseau.

D'autre part, la hauteur augmente le rayon d'observation utile au repérage des proies.



**Chouette effraie**  
Longévité 13 ans



**Faucon crécerelle**  
Longévité 16 ans

Nourriture par couple de chouettes :  
**5000 micromammifères / an**

Nourriture par couple de faucons :  
**50 pigeons / an**

Sur l'ensemble des nids posés, nous avons constaté une nidification moyenne de 73% pour les chouettes effraies et de 66% pour les faucons crécerelles.

## LES EFFETS DE LA PRÉDATION NATURELLE

### • La présence et entretien d'un climat anxigène constant

Une régulation naturelle des nuisibles s'instaure en raison de la présence de leurs principaux prédateurs, les rapaces.

### • La durabilité

Les oiseaux, une fois le territoire adopté, s'installent généralement à long terme.

### • La protection de l'activité et de la production du site

Du fait de cette présence, les sites ne font plus l'objet d'arrêts intempestifs (pour nettoyage, réparation, etc ...) causés par la dégradation des nuisibles.

Les produits ne seront pas retirés de la vente pour cause de non-conformité d'hygiène.

### • La participation au rééquilibrage de l'écosystème

L'architecture actuelle conçoit sans infractuosités, l'accès aux clochers et granges, de plus en plus fermés, n'offrent plus la possibilité aux oiseaux de nicher. Ces nichoirs permettront aux oiseaux de se sédentariser plus facilement. La population de nuisibles sera alors régulée.

### • L'abandon des traitements chimiques

Outre le caractère économique de la prédation naturelle, la suppression de produits toxiques est un réel bienfait pour le personnel intervenant habituellement sur le site. Cette action complètera aisément une démarche RSE en cours ou déjà existante.



## LA TEAM FAUCONNERIE

### OISEAUX DE BAS VOL



13

Buses de Harris

En main d'homme certains oiseaux n'utilisent pas leur capacité naturelle à s'élever dans les airs. L'Autour, l'Épervier, la Buse de Harris et exceptionnellement l'Aigle, partent généralement du poing en direction de leur proie en un vol direct. Cette façon de voler leur a valu la dénomination d'Oiseaux de Bas-Vol.

### OISEAUX DE HAUT VOL



3

Faucons Gerfaut sacré

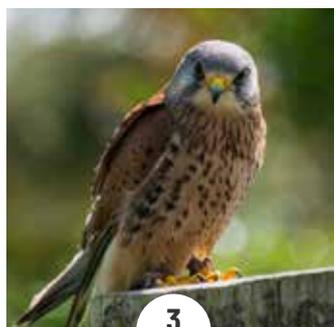


2

Faucons Pèlerin

Le ciel est leur élément. En main d'homme comme à l'état naturel, ces oiseaux sont capables d'effectuer de longs vols très aériens. Vol de poursuite ou vol de placement sont une grande part du spectacle qu'offre la Fauconnerie. Cette qualité spécifique à ces oiseaux leur a valu la dénomination d'oiseaux de Haut-Vol.

### OISEAUX DÉPART DU POING



3

Faucons Crécerelles



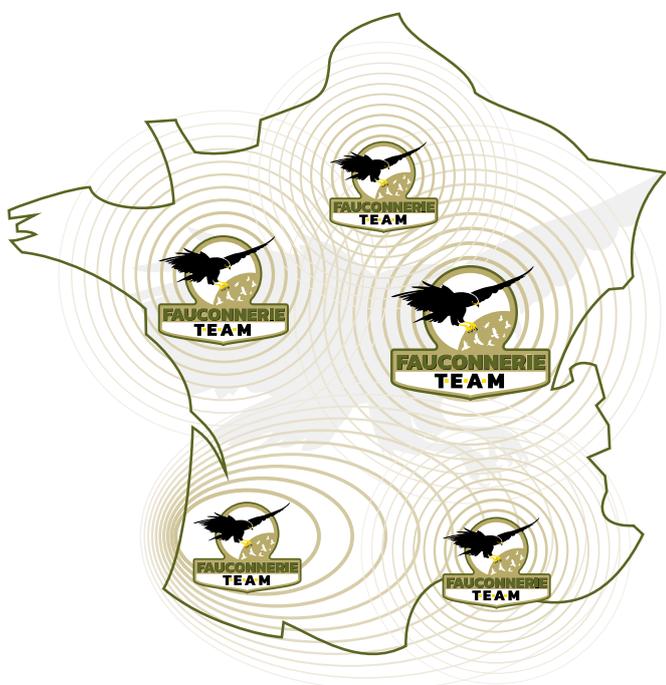
2

Faucons Barbarie

On nomme le vol de poing, également Autourserie en référence à l'autour, (oiseau de proie du genre épervier). L'autourserie est un art et une manière d'affaïter et de dresser les oiseaux de proie pour la chasse. L'oiseau est légèrement retenu sur le poing du fauconnier, nommé dans ce cas "Autoursier", jusqu'au départ du gibier. L'oiseau s'élance à la poursuite de la proie, ensuite il revient au poing.



## NOS ZONES D'INTERVENTION



### ILE DE FRANCE :

75 / 77 / 78 / 91 / 92 / 93 / 94 / 95

### GRAND EST / BOURGOGNE FRANCHE COMTÉ / RHÔNES ALPES :

01 / 10 / 21 / 25 / 39 / 42 / 51 / 58 / 63 / 69 / 70 / 71 / 89

### GRAND OUEST :

35 / 44 / 49 / 50 / 53 / 56 / 61 / 72 / 79 / 85 / 86

### SUD / SUD OUEST :

06 / 11 / 13 / 24 / 30 / 31 / 33 / 34 / 40 / 47 / 64 / 65 / 66 / 83

## NOS CERTIFICATIONS

- Agrément piégeur délivré par la préfecture de Côte d'Or
- Agrément transport animaux type 1
- Certificat de capacité élevage oiseaux non domestiques délivré par la DDT Côte d'Or
- Certificat de capacité d'effarouchement à l'aide d'oiseaux de proie
- Formation chasse à l'arc
- Formation régulation corvidés à tir
- Formation perfectionnement au tir
- Garde-chasse particulier
- Permis de chasse nationale valide
- Agrément travaux en hauteur CQP
- Agrément pose et contrôle de point d'ancrage
- Agrément télépilote de drone validé par la DGAC

(Direction Générale de l'Aviation Civile)

- Attestation CD-SD (confidentiel défense et secret défense)
- Agrément phytosanitaire et biocide
- Contrat bio sécurité traitement des déchets et équarrissage
- Formation hygiène, sécurité, venaison
- Formation montage et vérification échafaudage
- Formation pétrochimie
- Formation harnais de sécurité
- Formation extincteur
- Formation PSC1
- Formation utilisation masque AMP
- Permis CACES R386 1B-3B
- N1 & N2



ILS NOUS FONT DÉJÀ CONFIANCE



**AXERREAL**  
La semence, les engrais, le futur



**TERRENA**  
LA MOULINERIE AGRICULTURE

**MOULINS RIOUX**

**VIVESCIA**



MINOTERIE FOREST



**Timothée Josselin**  
06.44.27.73.54

contact@fauconnerieteam.com  
www.fauconnerieteam.com

  
**PRÉFET  
DE LA  
CÔTE-D'OR**  
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Certificat de capacité  
N° 21CC-EL-17-01

Certificat de capacité  
N° 21-24-81